8e année — Ottawa, Lundi, 25 Octobre 1886 — No. 236

ABONNEMENT

Par année.....$2.00
Pour six mois.....1.50
Pour quatre mois.....1.50

Edition Hebdomadaire.....$1.00

Administration et Rédaction,
524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne.....$0.10
Tous les jours.....0.06
Trois fois par semaine.....0.06
Une fois la semaine.....0.05
Avis de Naissance, Mariage ou Décès.50

La Société de Publicité,
Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa. 25 Octobre 1886

ECHOS DES ELECTIONS

On annonce que l'élection de M. Murphy, député de Québec-Ouest, sera contestée par les amis de M. Carbray.

Le décompte des buletins dans l'élection d'Hochelaga a donné à l'échevin Villeneuve 15 voix de plus de majorité.

A l'occasion de l'éclatante victoire remportée par le parti conservateur, par l'élection de M. Saint-Hilaire, il y a eu de grandes réjouissances dans la ville et dans toutes les paroisses du comté.

Le décompte des bulletins de votation dans le comté de Beauharnois s'est terminé hier soir devant Son Honneur le juge Bélanger. M. Bisson, libéral, reste élu par 22 voix de majorité.

M. le juge Mathieu a décidé vendredi avant midi que M. George Washington Stephens, candidat battu dans Montréal-Ouest, n'avait pas droit à un décompte devant le juge parce qu'il était en retard d'un jour.

Samedi, l'honorable M Taillon a demandé en cour de Pratique au juge Mathieu d'autoriser un nouveau décompte des votes émis le 14 dans Montréal-Est. M. Bernard, le candidat battu dans Verchères a adressé la même requête. Toutes deux ont été agréées et le décompte est fixé à aujourd'hui.

La mort prématurée de M. Demers laisse le champ libre à un nouveau candidat dans Iberville.

La seule question qui reste à résoudre maintenant est celle de la date de la nouvelle élection Il ne paraît pas certain que cette élection puisse avoir lieu de sitôt.

De l'avis de beaucoup de monde, elle devra être retardée jusqu'à la convocation des chambres ; car l'on sait que c'est l'orateur qui en cas de vacance d'un siège doit adresser au greffier de la couronne le mandat demandant l'émission du bref.

Les majorités conservatrices réunies des deux seuls comtés de Pontiac et de Chicoutimi, forment le joli chiffre de 2,029. Les majorités libérales réunies de vingt comtés n'atteignent que le chiffre de 2,026. Ce sont les comtés de Chambly, 56 ; Drummond et Arthabaska, 134 ; L'Islet, 17 ; Richelieu, 33 ; Château guay, 178 ; Shefford, 74 ; Rouville, 91 ; Mortmagny, 178 ; Québec-Ouest, 7 ; Verchères, 32 ; Beauharnois, 23 ; Jacques-Cartier, 171 ; Bagot, 95 ; Berthier, 221 ; Joliette. 84 ; Kamouraska, 52 ; L'Assomption, 153 : Lévis, 131 ; Lotbinière, 200 ; Napierville, 106.

DANS LE CAMP DES AFFAMÉS

On lit dans le *Canadien*.

Les avocats constitutionnels abondent de ce temps ci. En font-ils des théories ? Les uns font aviser la Couronne par des personnes qui n'ont de députés que le nom, qui n'ont pas prêté le serment d'office d'une charge qu'ils ne rempliront peut être jamais D'autres assurent gravement que le cabinet n'existe plus, que M Taillon ne peut plus siéger dans le conseil privé parce qu'il n'a pas de siège dans l'Assemblée législative. Notre confrère du *Herald* a fait cette trouvaille ces jours derniers. Les précédents sont pourtant bien nombreux à l'encontre de cette étrange prétention. Nous n'en voulons citer qu'un : En 1845, M. Gladstone, nommé secrétaire des colonies dans le gouvernement de sir Robert Peel, fut battu et continua à siéger dans le cabinet jusqu'en 1846, sans avoir de siège dans les Communes

M. Taillon ne sera pas un an sans reprendre sa place à la tête du parti conservateur.

Mais où M. Mercier et ses meneurs battent le plus en brèche la constitution, c'est qu'ils s'efforcent de lier, de compromettre fatalement les membres de l'assemblée législative, d'en faire des instruments et des machines à voter. Les auteurs qui ont écrit sur le droit parlementaire sont unanimes à condamner l'action des députés qui aliénent leur liberté en signant ou prenent à l'avance des engagements qui les empêchent d'agir avec indépendance sur les questions qui leur seront soumises. Todd, entr'autres, est très formel et très explicite à ce sujet Mais dans le camp des affamés, on s'occupe bien à cette heure de règles constitutionnelle !

NOTES TELEGRAPHIQUES

Une dépêche de Toronto dit que la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, a l'intention d'acheter le terrain de la salle de manège actuelle pour y construire une gare.

* * *

La compagnie du Pacifique Canadien ayant décidé de construire une ligne entre Sherbrooke et Lennoxville, les travaux préliminaires en ont été commencés.

* * *

La goëlette anglaise "Helegmia," Capt. Earl, a été perdue jeudi dernier sur la côte du sud du Labrador. L'équipage et les passagers ont été sauvés par le vapeur "Plover."

* * *

Dans le monde des chemins de fer, on spécule sur la probabilité qu'il y a de voir le Pacifique Canadien prendre à bref délai la direction du "Northern and Northwestern" et du "Northern Pacific Junction." Samedi M. Van Horne et plusieurs fonctionnaires du C. P. R. accompagnés des directeurs du "Northern et Northwestern" sont partis pour un voyage d'inspection sur cette ligne, ce qui a donné lieu à supposer que la fusion de cette ligne avec le Pacifique est agitée en ce moment.

* * *

On télégraphie de Windsor Mills que la manufacture de papier de la "Canada Paper Company" a été entièrement détruite par le feu à neuf heures vendredi soir.

Tous les employés étaient alors à l'ouvrage et trois hommes ont été sérieusement blessés. Le feu a été communiqué par l'explosion d'une lampe à pétrole dans la salle du finissage. Les pertes sont évaluées à $200,000, mais elles sont couvertes par les assurances.

* * *

Le contrat pour la construction d'un brise-lames à Port Arthur a été accordé à M. Archibald Stewart, d'Ottawa.

Ce brise-lames coûtera, dit-on, environ $100,000.

NOUVELLES CANADIENNES

ENQUETE.

A l'enquête tenue samdi matin à l'Hôpital de la Marine à Québec, sur le corps du nommé Thomas Larouche, qui est mort à la suite d'un accident qui lui est arrivé au pont de la rivière Batiscan, les jurés ont rendu un verdict de "mort accidentelle."

Ce malheureux venait de la Pointe Bleue. lac St. Jean, où cinq de ses enfants sont mariés. Il était âgé de 57 ans. Il s'était fait fracturer les deux jambes par une grue qui s'était brisée. L'opération qu'il subit à l'hôpital ne put le sauver. Sa femme est en cette ville.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

Vers onze heures mardi matin, un nommé Thomas Robin on a fait franchir à l'attelage double qu'il conduisait, une traverse de chemin de fer à environ deux milles à l'ouest de Richmond, au moment où passait l'express No 3. Le malheureux conducteur et ses chevaux ont été tués sur place.

Le nommé John Greffiths contremaître sur la ligne du Pacifique à Ste Anne. cheminait en compagnie d'un ami le long des rails du Grand Tronc entre Ste Anne et la Pointe Clair, lorsqu'il a été frappé avec tant de violence par le train No 12 allant vers l'ouest, qu'il est mort le soir même.

TRISTE ACCIDENT

On écrit de Ste Anne de Stokeley qu'un nommé Neault, de cette paroisse, employé dans un chantier de billots à Eastman, a été la victime d'un triste accident. On achevait d'abattre un arbre lorsque celui-ci s'abattit tout à coup et frappa Neault à la tête. Le malheureux tomba près d'une pile de billots lesquels s'étant mis à rouler lui écrasèrent la tête. Neault est mort le lundi suivant après avoir pu recevoir les secours de la religion.

ECHOS DE HULL

Bateau neuf

M. E. G. Laverdure doit faire construire, pendant l'hiver, un bateau à vapeur pour remplacer celui actuellement en usage pour la traverse entre Hull et Ottawa.

Pétition

On fait signer en ce moment dans Hull une pétition demandant au conseil de ville d'ordonner que l'eau pour l'alimentation de l'aqueduc soit prise au sud du chemin d'Aylmer et non pas sur le côté nord où plusieurs egoûts se déversent de même que les saletés du chemin, surtout le printemps et l'automne et dans les temps de pluies. Il y va de l'intérêt de la santé publique que le conseil de ville fasse faire le changement demandé par cette pétition.

Changement

MM. Rochon et Champagne, avocats, ont transporté leur bureau, dans la nouvelle maison de M. Rochon, rue Principale. On a commencé à faire un trottoir sur le côté nord de cette rue. Ce n'était pas sans besoin. Quand va-t-on casser les pierres qui rendent la circulation difficile dans la rue Principale ?

Mort subite

Un cultivateur âgé d'environ 30 ans, du nom de Charles Aylwin, qui s'était retiré à l'hôtel Martel à Aylmer est mort subitement samedi matin, dans sa chambre. Vers les 9 heures, le propriétaire ne voyant pas descendre son pensionnaire monta pour l'éveiller.

A sa grande stupéfaction il le trouva mort ; le défunt était déshabillé et se préparait probablement à se mettre au lit lorsque la mort l'a frappé. Une enquête fut tenue dans l'après midi et un verdict rendu suivant les faits.

Le défunt avait plusieurs terres au Nord Ouest qu'il a vendues dernièrement dans l'intention de s'établir ailleurs. Il y avait quelque temps qu'il était à Aylmer ; il avait été volé d'une somme de $1.500 qu'il portait sur lui il y a près de trois semaines, c'est depuis ce temps qu'il paraissait découragé.

Le meurtre de Raglan

David Goohn, l'allemand qui a commis le meurtre atroce que l'on a rapporté dernièrement de Raglan, comté de Renfrew, a fait la confession suivante :

Entre neuf et dix heures, lundi matin, après une querelle, je mis les femmes et les enfants à la porte. La maison en question était située à environ trente pieds de la mienne et elle m'appartenait. Le mari de la femme était là lorsque je les ai mis dehors.

Le mari sortit alors avec un fusil pour aller à la chasse Deux heures après environ, j'allai à la grange pour y couper de la paille.

Pendant que je travaillais, Mme Wrelkenthal jasait contre moi et me narguait, au point que je ne pus plus endurer. C'est alors que j'allai à la maison et en chassai la femme et les enfants. Elle me déclara qu'elle ne sortirait pas et me parla un langage insultant. Elle entra alors dans la maison avec ses enfants et je clouai la porte sur elle.

Je m'en retournais et étais déjà rendu au coin, lorsqu'elle enfonça la porte avec une hache.

Je me dis là-dessus que le seul moyen de la faire sortir était de mettre le feu à la maison, c'est pourquoi je m'en fus chez moi, chercher un brâsier et je le jetai dans la maison. Je me portai au coin de la maison et la femme alla du côté opposé et nous nous rencontrâmes en arrière de la maison.

Elle me dit ; "Démon que tu es ; est-ce comme cela que tu veux me tuer?" et en proférant ces paroles elle ramassa un bâton pour m'en frapper. Je ramassai un bâton de mon côté et lui en assénai un coup sur le front. Elle me tourna alors le dos et je lui assénai deux autres coups de bâton sur l'arrière de la tête et elle tomba sur le sol.

Je partis pour m'en retourner à la maison en leur disant : "Bon jour, femme et enfants. Vous ne me verrez plus." Je m'enfuis dans le bois pour m'y laisser mourir de faim.

Lundi et mardi je m'écartai dans le bois Après avoir retrouvé ma route, je partis pour la rivière Mississipi dans l'intention de m'y noyer. Arrivé sur le bord de la rivière, je me jetai à genou et priai Dieu de me guider. A ce moment deux oiseaux gris passèrent tout près de moi et je pris la chose pour un avertissement de ne pas me noyer, de sorte que je retournai sur mes pas et me rendis aux rapides Palmer où quelques hommes me traversèrent et m'accompagnèrent jusqu'à Buckingham où je me livrai aux autorités.

Lorsque je frappai la femme je n'avais pas l'intention de la tuer. Elle n'était pas morte lorsque je la quittai. Je n'ai appris sa mort qu'à Bukingham.

La raison de mon départ est que j'avais peur de son mari, vu que trois fois déjà il avait menacé de me tuer. Si j'avais resté là et que le mari eût trouvé sa maison brûlée et sa femme morte, il m'aurait certainement tué, car il avait un fusil dans les mains. Si le sort veut que je sois pendu pour ce meutre, j'y suis résigné.

Goohn est un homme bien bâti, teint brun, âgé de 44 ans, taille 4 pieds 8 pouces et pèse 180 livres.

BULLETIN COMMERCIAL

Nouvelles Marchandises

La librairie J. C. Guillaume reçoit tous les jours de nouvelles marchandises pour le commerce d'automne.

Comme dépuratif, c'est à dire pour toutes les affections causées par l'impureté du sang, rien n'égal le remède du Dr Sey.

Les derniers poëles améliorés "Bijou de la Couronne" pour passages et salons ; grand patrons, depuis $20 à $25. Autres poëles pris en échange à la maison économique, 353, rue Wellington, C. Lévesque.

Huile de charbon Canadienne à 20 cts. par gallon chez N. A. Savard.

Carte

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux joues leur teinte vermeille perdue par suite de maladie ; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

LES VINAIGRES—La Lotion Persienne remplace avantageusement les vinaigres de toilette connus, et de plus c'est la meilleure eau de beauté pour blanchir la peau et rafraîchir le teint.

L'Eau St-Léon est le meilleur remède pour la Dipthérie. Procurez-vous en. J. B. C. DUNN, seul agent.

$100 achèteront un sett de salon en crin, un sett de chambre à coucher en noyer noir, un side board en noyer noir, une table d'extension, six chaises en cannes, une table de cuisine, un berceau et un poêle à cuisine complet. Tous ces articles pourront être achetés à la maison economique, No 353, rue Wellington. C. Levesque

M. N. A. Savard vient de recevoir 10 Tonnes de Melasse des Iles Barbades. 10 cts. la pinte.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants ; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidèlité aux traditions de leurs pères : Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joncs de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs.

Bargains à commencer d'aujourd'hui

Le 21 août 1886.

Gare les Amorces

Parce que des pieges en sont tout pres

Les finauds du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, patronnent ces magasins, où elles paient des prix exhorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve : c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et *implorer*, en un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable ? Vous ne savez quand arrêter votre marchandement : d'un côté craignant ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix ; et de l'autre côté redoutant l'inutilité de nouveaux débats, Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

Au magasin tenu par le soussigné, il n'y a

QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour le credit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète.

Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES. POELES

Plume, Matelas, Lits à Ressorts, Vaisselle, Verrerie, Ferblanterie, Batterie de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens,
GERANT
Vis-a-vis le Gros Orme
Rue Principale, Hull

B. G.

AU BON

MARCHE !

Coupons à moitié prix.

Habillements d'enfants moitié prix.

Toile cirée pour tables, 15 cents la verge.

Mousseline blanche, moins que le prix coûtant.

Couvertes de laine salies, moins cher qu'à la manufacture.

Conditions comptant.

Un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie.,
150, 152, 154, rue Sparks.
& Cie.

Intitutrices demandées.

ON DEMANDE pour la municipalité scolaire de Wright et Northfield, deux maîtresse d'école, munies de diplôme de première classe élémentaire pour l'anglais et le français.

Pour informations, s'adresser à M. Ernest Mercier secrétaire-trésorier, Gracefield, P. Q.

4 oct. 1886.

A. J. A. ROBILLARD
MEDECIN VETERINAIRE,
46 RUE YORK
Seul Canadien-Français diplômé au Collège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Maison de Modes Parisienne

MODES
POUR TOUS LES GOUTS,
Conditions : Argent comptant.

Mlle A. McDonald
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

Marchandises Sèches
Payables à la Semaine.

Walker Bros & Cie.
165 RUE SPARKS.

Allez visiter leur STOCK de couvertes, couvre-pieds, tapis, prelart, Etc., Etc.

Les effets sont livrés immédiatement.

Ce magasin n'a rien à faire avec les autres établissements de ce genre à Ottawa.

Ottawa, 14 Oct. 1886—1a.

SOUMISSIONS

Avis est par le présent donné que des soumissions sont demandées par la Société St Joseph de Hull, pour la construction d'un édifice en pierre de 33 x 60 sur la rue Slide, Hull. Les plans, devis, spécifications et conditions de paiement seront déposés chez M. le notaire Tétreau depuis mardi prochain au soir, jusqu'à samedi, 30 courant, où tous les intéressés pourront les visiter.

A. BEDARD,
Président

Hull, 12 Oct. 1886.

STENOGRAPHIE

Les jeunes gens qui aspirent aux emplois publics, attention ! Une classe de sténographie en français et en anglais, s'ouvrira le 10 d'octobre prochain. Le prix demandé pour le cours complet, est de $6 seulement, durant six mois. Pour plus amples informations, s'adresser de suite à M. Joseph L'Etoile, Departement de l'Intérieur.

Ottawa 28 Sept 1886—1m

COMMERCE CONTINUÉ.

A la mort de mon frère, Adrien, j'ai acheté son fonds de magasin, consistant en

TABACS, CIGARES, PIPES,

et un assortiment d'objets utiles pour les fumeurs.

Je me propose de toujours tenir les meilleures marques de tabacs et autres marchandises afin de pouvoir donner satisfaction aux acheteurs, lesquels j'invite à venir examiner mon Stock au

No. 457 RUE SUSSEX,
OTTAWA.
Napoléon Lalonde.

Ottawa, 2 Oct. 1886—1m.

L'EAU Minérale St-LEON
Devient au Canada la médecine la plus populaire.

Un autre témoignage important

Pictou, N.-E., 19 août 1886

F. WYATT FRASER, Ecr.,
Agent Général pour l'Eau St-Léon,
Nouvelle-Ecosse.

Cher monsieur,

Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronches ; j'avais essayé maints remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON. J'en fais usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indispositions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches.

Avec respect, votre, etc.,
P. L. LEMAISTRE,
Capitaine du vapeur *Beaver*.

J. B. C. DUNN,
Seul Agent dans Ottawa,
198 et 200 Rue Dalhousie.
24 sept. 1886.